

Les personnels en CAE, CAV, EVS, AVS travaillent sur des missions autrefois assurées par des personnels titulaires. C'est tout bénéf' pour le gouvernement !

-les précaires sont moins payés que les titulaires

-Sarkozy vante ses mérites : « il y a moins de chômeurs. »

Mais beaucoup plus de précarité !

Le ministère supprime des milliers de postes de titulaires alors que les établissements et les écoles sont en manque de personnel. Il n'y aucun suivi des missions assumées par les personnels en contrats aidés puisqu'au bout de 2 ans, on change de personne !

Et de nombreux collègues sont déjà licenciés !

Mais le 30 juin prochain, ce sera un véritable plan social avec des milliers de fin de contrat.

Chômage et précarité, ça ne peut plus durer !

C'est tous ensemble qu'il faut lutter !

Nous, personnels en CAE, en Contrat d'avenir, EVS, AVS, Assistant d'éducation, nous sommes constitués en **Collectif des Précaires de l'Education de la Région Parisienne, soutenus par les syndicats** :



CNT
EDUCATION
REGION PARISIENNE

éducation
Sud
SUD
EDUCATION
CRETEIL

Nous exigeons :

- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les non titulaires
- la création de nouveaux corps de fonctionnaires pour les personnes embauchées en CAE et en CAV (voir l'encadré)
- le passage à un service à temps plein pour tous les salariés qui le désirent
- l'arrêt du recours à l'emploi précaire
- le droit à une formation qualifiante rémunérée (sur le temps de travail)
- une validation d'acquis gratuite dès le premier contrat
- le droit de garder la CMU et la carte de « solidarité transport »

Titularisation des collègues sur des « nouveaux corps de titulaires »

Ce sont les collègues du collectif CAE-CAV-EVS qui ont élaboré les missions suivantes :

- éducateur scolaire en école, collège et lycée (vie scolaire)
- animateur scolaire avec 3 mentions :
 - « formateur/gestionnaire de salles informatiques »
 - « documentation/bibliothèque(BCD) »
 - « polyvalent (soutien pédagogique, sorties scolaires, aide administrative) »
- secrétaire administratif en école, collège et en lycée
- éducateur pour l'intégration des élèves en situation de handicap

CONTACTS DES SYNDICATS :

06 37 18 19 72 (CNT éduc'93) - 06 08 80 78 86 (CNT éduc'75)
01 43 77 33 59 (SUD éducation créteil)

Les personnels en CAE, CAV, EVS, AVS travaillent sur des missions autrefois assurées par des personnels titulaires. C'est tout bénéf' pour le gouvernement !

-les précaires sont moins payés que les titulaires

-Sarkozy vante ses mérites : « il y a moins de chômeurs. »

Mais beaucoup plus de précarité !

Le ministère supprime des milliers de postes de titulaires alors que les établissements et les écoles sont en manque de personnel. Il n'y aucun suivi des missions assumées par les personnels en contrats aidés puisqu'au bout de 2 ans, on change de personne !

Et de nombreux collègues sont déjà licenciés !

Mais le 30 juin prochain, ce sera un véritable plan social avec des milliers de fin de contrat.

Chômage et précarité, ça ne peut plus durer !

C'est tous ensemble qu'il faut lutter !

Nous, personnels en CAE, en Contrat d'avenir, EVS, AVS, Assistant d'éducation, nous sommes constitués en **Collectif des Précaires de l'Education de la Région Parisienne, soutenus par les syndicats** :



CNT
EDUCATION
REGION PARISIENNE

éducation
Sud
SUD
EDUCATION
CRETEIL

Nous exigeons :

- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les non titulaires
- la création de nouveaux corps de fonctionnaires pour les personnes embauchées en CAE et en CAV (voir l'encadré)
- le passage à un service à temps plein pour tous les salariés qui le désirent
- l'arrêt du recours à l'emploi précaire
- le droit à une formation qualifiante rémunérée (sur le temps de travail)
- une validation d'acquis gratuite dès le premier contrat
- le droit de garder la CMU et la carte de « solidarité transport »

Titularisation des collègues sur des « nouveaux corps de titulaires »

Ce sont les collègues du collectif CAE-CAV-EVS qui ont élaboré les missions suivantes :

- éducateur scolaire en école, collège et lycée (vie scolaire)
- animateur scolaire avec 3 mentions :
 - « formateur/gestionnaire de salles informatiques »
 - « documentation/bibliothèque(BCD) »
 - « polyvalent (soutien pédagogique, sorties scolaires, aide administrative) »
- secrétaire administratif en école, collège et en lycée
- éducateur pour l'intégration des élèves en situation de handicap

CONTACTS DES SYNDICATS :

06 37 18 19 72 (CNT éduc'93) - 06 08 80 78 86 (CNT éduc'75)
01 43 77 33 59 (SUD éducation créteil)